

CREMA CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE EN MULTILITTÉRATIE DES ADULTES

VOTRE BULLETIN :

- Rétroaction sur le projet de modification du Règlement sur le régime des études collégiales
- Ailleurs sur la planète littéraire :
 - 187 500 \$ pour la réalisation et la diffusion de capsules pédagogiques
 - Lancement du réseau de recherche et de transfert en littérature du Québec

Le bulletin CREMA de cette édition est consacré à notre rétroaction sur le projet de modification du Règlement sur le régime des études collégiales.

Nous sommes conscients que nos modes de vie, de travail et de production ont changé radicalement dans les dernières décennies. Les outils et les technologies de l'information et des communications, qui n'existaient pas au début des années 1980, ont été rapidement intégrés par nos sociétés qui se veulent performantes. Ces nouvelles capacités de communication et de traitement de l'information, qui sont de fabuleux moyens d'amélioration de la productivité et de la participation citoyenne, nécessitent par contre un bagage de compétences qui permet justement d'accéder en entier à la société et à son économie.

Depuis les années 1990, un grand nombre d'études nationales et internationales (OCDE) démontrent la nécessité de mieux connaître, évaluer et renforcer les niveaux des compétences des citoyens en littératie¹ et en numératie. Selon ces études, la littératie se situe à la base de la pyramide des compétences, d'où son importance dans tous les processus d'apprentissage, d'acquisition et de formation. De plus, on avance que la pérennité de ces compétences n'est pas garantie par les niveaux de scolarité des individus. Ainsi, toute compétence risque de s'atrophier, voire même de disparaître, si elle est peu ou pas utilisée.

Nous considérons que le rehaussement des compétences en littératie des jeunes et des adultes est un enjeu majeur pour l'avenir du Québec. Nous sommes en concordance avec les recommandations du Conseil supérieur de l'éducation pour en faire une priorité nationale. Cela doit se transformer en *ressources additionnelles pour assurer le maintien de l'offre d'activités de mise à niveau de compétences en littératie dans les centres de formation professionnelle et les services de formation continue des collèges*².

• Quels moyens devraient être employés pour les réaliser?

Nous devons offrir des programmes adaptés de rehaussement des compétences en littératie. Nous devons aller au-delà des formations standards offertes à l'enseignement ordinaire (voir annexe I). Les étudiants en difficulté à l'enseignement ordinaire et les adultes au collégial ont besoin de références authentiques dans leur apprentissage. Du matériel pédagogique a été développé en ce sens³. Pour les cégeps, ce changement réglementaire doit se transformer en ressources à la hauteur des moyens qui devront être mis en œuvre pour assurer ces rehaussements des compétences en littératie. Comment y parvenir ? Avec des formations de mise à niveau pouvant atteindre 60 heures, de l'accompagnement tout au long du parcours du programme de formation, par une offre de capsules et ainsi que de l'aide individuelle. Le CREMA possède une expertise reconnue internationalement sur ces bonnes pratiques.

• Quelles autres actions pourraient être envisagées?

Pour mesurer les niveaux des compétences en littératie ou leur progression, nous devons les évaluer. Pour un étudiant à l'enseignement ordinaire ou un adulte en retour aux études, nous devons identifier où se situent ses déficits en lecture, écriture, utilisation de document ou en calcul. Les évaluations de ces compétences en littératie sont nécessaires auprès des étudiants en difficulté à l'enseignement ordinaire ou des adultes admis dans des programmes (AEC) à la formation continue des cégeps car cela permet ensuite d'établir les bonnes interventions en rehaussement de certaines ou plusieurs de ces compétences essentielles. Les impacts sont multiples et significatifs :

- Diminution des abandons précoces;
- Augmentation de la maîtrise des compétences spécifiques du programme;
- Augmentation du taux de diplomation jusqu'à 10 %⁴;
- Rétention et pérennité de ces compétences dans les milieux de travail;
- Augmentation de la performance des investissements publics.

Quant au Règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales Sous-section 4 de l'article 4 : Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite, nous espérons que le libellé soit plus explicite en précisant que ces activités intègrent la littératie dans les mises à niveaux.

Nous considérons que cette proposition est cohérente avec la volonté du gouvernement du Québec d'en faire un enjeu prioritaire.

En conclusion, l'offre de formation doit se développer en adéquation avec les besoins du marché du travail. Les cégeps doivent offrir au monde du travail une main-d'œuvre qualifiée maîtrisant les compétences techniques particulières à un emploi **et** possédant le niveau souhaité des compétences en littératie. Ce sont les conditions sine qua non pour nous assurer que notre main-d'œuvre aura la capacité d'exécuter différentes tâches, de s'adapter aux changements et de se donner des points de référence pour acquérir d'autres compétences. Conséquemment, aucune société moderne ne saurait aujourd'hui faire l'économie de ces mesures de rehaussement au regard des bénéfices engendrés.

AILLEURS SUR LA PLANÈTE LITTÉRATIE

Rehausser les compétences en littératie 187 500 \$ pour la réalisation et la diffusion de capsules pédagogiques

Le Collège Lionel-Groulx bénéficiera de 187 500 \$ pour la réalisation du projet «Les multiples facettes de la littératie comme facteur de réussite des étudiants», projet jugé admissible au Programme de soutien aux pratiques innovantes du ministère de l'Enseignement supérieur.

Cette allocation servira à offrir des capsules pédagogiques aux étudiants ayant des déficits de compétences en littératie. La littératie est définie comme étant : « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes »⁵.

Le projet sera réalisé par le Collège Lionel-Groulx et son Centre de recherche et d'expertise en multilittératie des adultes (CREMA), conjointement avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO) appuyée de son équipe de recherche en littératie et inclusion (ÉRLI).

[Accéder au texte intégral](#)



Lancement du réseau de recherche et de transfert en littérature du Québec le 8 septembre 2017

Le CREMA, sera présent lors de cette importante annonce. Michel Simard, porte-parole du CREMA fait partie du comité d'animation et témoignera de son appréciation sur la pertinence de ce réseau de recherche et de transfert pour l'avenir du Québec.

À la dernière rencontre annuelle du Réseau québécois de recherche et de transfert en littérature (RQTRL), il a été question de son lancement officiel. L'événement aura lieu lors de la Journée internationale de l'alphabétisation le 8 septembre 2017 à 16h15 à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Le lancement s'intégrera à une activité organisée par l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ) intitulée « Journée Lire pour réussir ».



¹ Nous privilégions cette définition de la littératie : « La capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes ». Définition par Nathalie Lacelle, UQAM, Lizanne Lafontaine, UQO, André C. Moreau, UQO, et Rakia Laroui, UQAR

² Conseil supérieur de l'éducation. Un engagement collectif pour maintenir et rehausser les compétences en littératie des adultes. Québec, gouvernement du Québec, pages 137-141, 2013

³ Source : http://www.formationcontinue.clg.qc.ca/fileadmin/formcont/entreprises/TOWES_Manuel_du_formateur_Lecture_Utilisation_doc.pdf

⁴ Source : http://www.formationcontinue.clg.qc.ca/fileadmin/formcont/entreprises/Bulletin_CREMA_Mars_2016.pdf

⁵ Les auteurs de la définition : Nathalie Lacelle, professeure agrégée à l'UQAM, Lizanne Lafontaine, professeure titulaire à l'UQO, André C. Moreau, professeur agrégé à l'UQO et cotitulaire de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion, et Rakia Laroui, professeure agrégée à l'UQAR.